

Cour Administrative d'Appel de Versailles, Juges des Reconduites à la frontière, 29/12/2009, 09VE02280, Inédit au recueil Lebon

Séquestration et privation de liberté en contexte sectaire

Jurisprudence administrative (CE, TA, CAA)

Date 29/12/2009

Juridiction / Nature CETAT

URL Légifrance <https://www.legifrance.gouv.fr/ceta/id/CETATEXT000021764225>

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] ; qu'aux termes de l'article L. 551-1 du même code : Le placement en rétention d'un étranger dans des locaux ne relevant pas de l'administration pénitentiaire peut être ordonné lorsque cet étranger [...]) ; Considérant que la circonstance qu'un arrêté de reconduite à la frontière a été dépourvu d'exécution pendant plus d'un an, si elle fait obstacle à ce que l'étranger soit placé en rétention dans des [...]

RÉFÉRENCE

CETAT, 29 décembre 2009. Disponible sur Légifrance :
<https://www.legifrance.gouv.fr/ceta/id/CETATEXT000021764225> (consulté le 28 août 2026).